



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi
d'intérêt privé n° 226 – Loi concernant La Société des
éleveurs de porcs du Québec
(Texte adopté avec un amendement)

Procès-verbal de la séance du 14 juin 2017

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 14 JUIN 2017	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	1
AUDITION	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE	2
REMARQUES FINALES	3

ANNEXES

I. Amendements adoptés

Séance du mercredi 14 juin 2017

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 226, Loi concernant La Société des éleveurs de porcs du Québec (Ordre de l'Assemblée le 16 mai 2017)

Membres présents :

- M. Bernier (Montmorency), président
- M. Spénard (Beauce-Nord), vice-président

- M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)
- M. Girard (Trois-Rivières)
- M. H. Plante (Maskinongé), député présentant le projet de loi
- M. Leitão (Robert-Baldwin), ministre des Finances
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M. Reid (Orford)
- M. Villeneuve (Berthier) en remplacement de M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles)

Intéressés (par ordre d'intervention) :

- M^{me} Line Théroux, présidente, Société des éleveurs de porcs du Québec
 - M^e Ghislain Richer, Société des éleveurs de porcs du Québec
-

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 29, M. Bernier (Montmorency) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. H. Plante (Maskinongé), M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Villeneuve (Berthier) et M. Spénard (Beauce-Nord) font des remarques préliminaires.

AUDITION

La Commission entend la Société des éleveurs de porcs du Québec.

Il est convenu d'attribuer un temps de parole supplémentaire à tous les membres.

L'audition se poursuit.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Préambule : Le préambule est adopté.

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^{me} Thérooux et à M. Richer de prendre la parole.

Après débat, l'article 1 est adopté à la majorité des voix.

Article 2 : Après débat, l'article 2 est adopté à la majorité des voix.

Article 3 : Un débat s'engage.

À 12 h 33, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Après débat, M. H. Plante (Maskinongé) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté à la majorité des voix.

L'article 3, amendé, est adopté à la majorité des voix.

Article 4 : L'article 4 est adopté à la majorité des voix.

Article 5 : Après débat, l'article 5 est adopté à la majorité des voix.

Article 6 : L'article 6 est adopté à la majorité des voix.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. le président propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

REMARQUES FINALES

M. Spénard (Beauce-Nord) fait des remarques finales.

Il est convenu de permettre à M^{me} Théroux de prendre la parole.

M. Villeneuve (Berthier), M. Leitão (Robert-Baldwin) et M. H. Plante (Maskinongé) font des remarques finales.

À 12 h 48, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

Raymond Bernier

ML/sq

Québec, le 14 juin 2017

ANNEXE I

Amendements adoptés

ARTICLE 3 1°

SUPPRIMER LES TERMES « en contrepartie de
sa part qui est annulée »

et ajouter le mot "actif" après le mot
"membre".

A handwritten signature in black ink, consisting of several stylized, overlapping loops and curves, located in the lower right quadrant of the page.